

DaloGé

5HYXH GH *pRJUDSKLH GH O¶8QLYHUVLWp -HDQ)/F

Numéro spécial N°002 septembre 2022

ISSN 27075028

Site web: www.revuege.univdaloa.net

Courriels : dalogo.univ.daloa@gmail.com

dalogo@revuege.univdaloa.net

\$GUHV V H % 3 'DORD & {WH G¶, Y



9 772707 502385

Revue de Géographie de l'Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)

(DaloGéo)

Revue électronique

ISSN 2707-5028

LA LIGNE ÉDITORIALE

La revue de Géographie de l'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, **DaloGéo**, est une revue scientifique en ligne, à parution semestrielle. **DaloGéo** est formée de **Dalo**, la contraction de Daloa, la ville hôte de l'UJLoG, et **Géo**, le radical de Géographie comme science. **DaloGéo** publie en français ou en anglais des articles originaux, des notes de lecture, résultant des recherches effectuées en géographie à toutes les échelles (locale, nationale, régionale, globale). **DaloGéo** adopte une approche pluridisciplinaire. Elle fait une ouverture sur les sciences sociales et les sciences de l'environnement. Le choix de la publication électronique, donc dématérialisée, permet une consultation plus aisée et plus ouverte.

DaloGéo se veut un véritable outil de travail dont le but est de faire circuler l'information scientifique, principale matière première de la production scientifique entre les chercheurs et les enseignants-chercheurs. Cette revue rêve d'être aussi un instrument d'ouverture, d'échanges scientifiques fructueux et de communication avec la communauté scientifique extérieure. Au-delà des articles thématiques ou de réflexions, **DaloGéo** a pour objectif de couvrir les grandes questions en Géographie humaine et en Géographie physique.

Puisse sa parution être transmise au sein des Géographes (enseignants et chercheurs) de génération en génération.

YASSI Gilbert Assi

Maître de Conférences

COMITÉ ÉDITORIAL :

Directeur de Publication :

KOFFI Brou Emile, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université Alassane OUATTARA, Bouaké, Côte d'Ivoire

Rédacteur en Chef :

YASSI Gilbert Assi, Géographe, Maître de Conférences, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, Côte d'Ivoire

Rédacteur en Chef adjoint :

YAO Kouassi Ernest, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte d'Ivoire

Secrétariat du Comité de Rédaction :

Dr TRAORE Kinakpéfan Michel, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte d'Ivoire

Dr YAO-KOUASSI Quonan Christian, Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

Dr TAMBOURA Awa Timité, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte d'Ivoire

Dr BODO Kouadiobla Romaine Josée, Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

Dr TANO Kouamé, Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

COMITÉ SCIENTIFIQUE :

- ALOKO-N'GUESSAN Jérôme, Géographe, Directeur de Recherche, Côte d'Ivoire
- ANOH Kouassi Paul, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire
- ASSAKO ASSAKO René Joly, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université de Yaoundé, Cameroun
- ATTA Koffi, Géographe, Maître de Recherche, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire
- Cheikh Samba WADE, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal
- GOGBE Téré, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire
- HAUHOLOT Célestin, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire
- KOFFI Brou Emile, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université Alassane OUATTARA, Bouaké, Côte d'Ivoire
- KOFFIE-BIKPO Céline Yolande, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire
- KOLI Bi Zuéli, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire
- KONÉ Issiaka, Socio-Anthropologue, Professeur titulaire des Universités, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, Côte d'Ivoire
- OUEDRAOGO François de Charles, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université de Ouaga 1-JKZ, Burkina Faso
- Samba DIALLO, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université des Sciences Sociales et Gestion de Bamako, Mali
- TCHOTSOUA Michel, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université de Ngaoundéré, Cameroun
- YAPI-DIAHOU Alphonse, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université Paris 8
- YASSI Gilbert Assi, Géographe, Maître de Conférences, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, Côte d'Ivoire

COMITÉ DE LECTURE :

- ALOKO-N'GUESSAN Jérôme, Géographe, Directeur de Recherche, Côte d'Ivoire
- ANOH Kouassi Paul, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire
- ASSAKO ASSAKO René Joly, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université de Yaoundé, Cameroun
- ATTA Koffi, Géographe, Maître de Recherche, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire
- Cheikh Samba WADE, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal
- Damase NGOUMA, Géographe, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, République du Congo
- GOGBE Téré, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire
- HAUHOUOT Célestin, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire
- KASSI-DJODJO Irène, Géographe, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire
- KOFFI Brou Emile, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université Alassane OUATTARA, Bouaké, Côte d'Ivoire
- KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Géographe, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire
- KOFFIE-BIKPO Céline Yolande, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire
- KOLI Bi Zuéli, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire
- KONAN Kouadio Eugène, Géographe, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire
- KOUMAN Koffi Mouroufié, Géographe, Maître de Conférences, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, Côte d'Ivoire
- LOBA Akou Don Franck Valéry, Géographe, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire
- MOUSSA Diakité, Géographe, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA, Bouaké, Côte d'Ivoire
- OUEDRAOGO François de Charles, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université de Ouaga 1-JKZ, Burkina Faso
- Samba DIALLO, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université des Sciences Sociales et Gestion de Bamako, Mali
- TCHOTSOUA Michel, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université de Ngaoundéré, Cameroun
- YAPI-DIAHOU Alphonse, Géographe, Professeur Titulaire des Universités, Université Paris 8
- YASSI Gilbert Assi, Géographe, Maître de Conférences, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, Côte d'Ivoire

A ces membres du comité scientifique et de lecture, s'ajoutent d'autres personnes ressources consultées occasionnellement en fonction des articles à évaluer.

Administration :

DaloGéo, Revue de Géographie de l'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa
BP 150 Daloa (Côte d'Ivoire)

Site web : <https://www.revuegeo-univdaloa.net>

Courriel : dalgeo.univ.daloa@gmail.com / dalgeo@revuegeo-univdaloa.net

Cél : (+225) 49 00 72 91 / (+225) 07 19 65 11

NOTE AUX AUTEURS

L'originalité de la revue

DaloGéo, revue de Géographie de l'Université Jean Lorougnon Guédé, diffuse des travaux originaux de Géographie, rédigés en français ou en anglais, non publiés auparavant et non soumis à publication dans une autre revue.

La soumission

Un projet de texte soumis à évaluation, en Word et enregistré sous version 97/2003 (**Times New Romans, taille 12, interligne simple**), doit comporter un titre (**Times New Romans, taille 12, lettres capitales, Gras**), le (s) Prénom (s) et le NOM de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (s) auteur(s), un résumé (300 mots au plus, taille 11, interligne simple) et cinq mots-clés (le premier se rapporte à l'espace). Le titre, le résumé et les mots-clés doivent être en français et en anglais.

Le texte devra être envoyé par courriel à : **dalogo.univ.daloa@gmail.com; dalogo@revuegeo-univdaloa.net** avec copie à **yassiga@yahoo.fr; ernestkoissy@gmail.com**

Les frais de soumission et de publication

DaloGéo n'est pas d'accès gratuit. La soumission d'un projet d'article à **DaloGéo** pour publication est subordonnée au paiement d'un montant de trente mille francs (30 000 F CFA) représentant les frais d'instruction et de vingt mille francs (20 000 F CFA) pour les frais de publication si le manuscrit est accepté pour être publié.

Le paiement des frais d'instruction (1^{ère} étape) et de publication (2^{ème} étape) s'opère auprès de M. YAO Kouassi Ernest. Contacts : +225 49 00 72 91 / Email : ernestkoissy@gmail.com

Pour les dépôts d'espèces, veuillez les transférer aux contacts suivants :

Orange money : +225 07 85 75 28

MTN money : +225 05 75 03 06

Money Gram et Western union pour les auteurs hors Côte d'Ivoire à M. YAO Kouassi Ernest

Évaluation

Les articles soumis à la revue sont anonymement instruits par deux évaluateurs.

En dehors de la forme, les observations portent essentiellement sur :

- La rigueur scientifique (maîtrise et pertinence du thème, de la problématique, de la méthodologie, la qualité de la langue et le respect des normes de rédaction) ;
- L'exactitude des informations, l'originalité du contenu et la vérification de l'absence de plagiat.

En fonction des avis des deux instructeurs, le comité de rédaction décide de la publication de l'article soumis, de sa révision en vue de son éventuelle publication ou de son rejet. Lorsqu'un article est refusé, la direction de la revue en informe l'auteur et lui transmet le manuscrit dans les deux mois qui suivent ainsi que les rapports d'évaluation. Pour un article accepté sous réserve de corrections, l'auteur doit tenir compte des remarques des instructeurs et doit impérativement le modifier dans le délai prescrit. L'auteur reçoit par courrier électronique un jeu d'épreuves à vérifier. Il doit les retourner corrigées sous huitaine à la rédaction. Seules les corrections typographiques sont admises sur les épreuves.

Les normes de présentation

Les articles soumis à la revue **DaloGéo** doivent être conformes aux normes ci-dessous décrites, lesquelles sont conformes aux normes typographiques et scientifiques adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS), Lettres et Sciences Humaines du CAMES (cf. dispositions de la 38^{ème} session des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016).

Les règles de rédaction scientifique diffèrent selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain :

- Pour une contribution théorique et fondamentale : Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Références bibliographiques.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Introduction, Méthodologie, Résultats, Analyse, Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

- Les notes infrapaginales, numérotées en chiffres arabes, sont rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales.

- Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (*sine qua non*, *de facto*).

- Le volume du projet d'article (Times New Romans, taille 12, interligne 1,5) ne doit pas excéder 40.000 caractères (espaces compris).

- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, des références bibliographiques, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres arabes (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). (Ne pas automatiser ces numérotations).

- Les titres des sections du texte sont alignés à gauche, espace avant 12, espace après 6, interligne simple. Ils doivent être présentés de la façon suivante :

- **1. Premier niveau, premier titre (Times New Roman, taille 12, gras)**
- **1.1. Deuxième niveau (Times New Roman, taille 12, gras italique)**
- **1.1.1. Troisième niveau (Times New Roman, taille 11, gras italique)**
- **1.1.1.1. Quatrième niveau (Times New Roman, taille 10, gras italique).**

- Les passages cités sont présentés en Times New Roman, en italique et entre guillemets.

- Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne pour présenter la citation (interligne 1) en Times New Roman, entre guillemets et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point. Exemple :

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. DIAGNE (1991, p. 2) écrit :

« Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire ».

- Les références de citations sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- « *Citation* » (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées). Exemple :

« *Le législateur fait de l'Etat le seul propriétaire de la terre en Côte d'Ivoire* » (K. ATTA, 1983, p. 20).

« *La décharge d'Akouédo créée en 1965 est localisée dans la commune de Cocody à proximité du village Akouédo. A Abidjan, elle est la seule qui accueille tous les déchets produits par cette métropole ouest africaine* » (G. A. YASSI, 2013, p. 12)

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées) texte citant « *citation* ». Exemples :

A. YAPI-DIAHOU (1991, p. 12) indique trois modes d'accès au sol sur la scène foncière à Abidjan à savoir « *l'accès au sol par le canal de structures étatiques, l'accès au sol en dehors de l'Etat et l'invasion de parcelles par des groupes de populations* ».

F. GASCHET et C. LACOUR (2002, p. 50) indiquent que le centre d'un système urbain est un espace fonctionnel qui « *articule les pouvoirs, symbolise les lieux, et cristallise les fonctions économiques* ».

- **Notes de bas de page** : les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Typographie française

Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations... Les appels de notes sont des chiffres arabes en exposant, sans parenthèses, placés avant la ponctuation et à l'extérieur des guillemets pour les citations.

Les illustrations

Toutes les illustrations, autres que les tableaux et les photographies, sont des figures. Les illustrations doivent être numérotées en continu, en chiffres arabes, selon l'ordre de leur apparition dans le texte. La présentation des illustrations se fait de la façon suivante :

1. Le titre de l'illustration est centré et placé au-dessus de l'élément d'illustration, espace avant 12, espace après 6, interligne simple (**taille 12, gras**).

2. La source de l'illustration est indiquée en-dessous de l'élément d'illustration (**taille 10, gras italique**).

Les illustrations doivent être annoncées, insérées puis commentées dans le corps du texte. Elles doivent être également fournies dans des fichiers à part, conformes au format d'origine, lors de la soumission du manuscrit.

Au moment du dépôt du fichier supplémentaire, veuillez entrer les informations suivantes dans le titre : Nom AuteurTypeFigureNumFigure

Exemples : traoré_tableau1.doc / traoré_figure1.png

Pour éviter toute erreur, il est recommandé aux auteurs d'insérer chaque image à sa place dans l'article ou, à défaut, d'indiquer le nom du fichier fourni séparément pour éviter toute confusion dans le placement et l'ordre des figures. L'auteur indiquera également l'emplacement précis des tableaux avec le nom du fichier qu'il a mis en fichiers

supplémentaires afin qu'il n'y ait aucune confusion. Par ailleurs, l'auteur devra vérifier que les renvois cités dans le corps du texte correspondent bien à la numérotation des illustrations avant de soumettre son article.

Pour le format des images, il est recommandé aux auteurs de bien vérifier que les illustrations aient une résolution suffisante pour être lisibles à l'impression, au moins 200 à 300 dpi. Une image insérée dans le corps de l'article devrait faire un minimum de 1 000 pixels de large. Lorsqu'il s'agit d'un fichier placé en annexe, sa largeur devrait être comprise entre 2500 et 3500 pixels. Il est également important de faire en sorte que la qualité de l'image subisse le moins de dégradations possibles au cours de son traitement, et de s'assurer qu'une version retravaillée est autant que possible fidèle à l'originale (il faut s'assurer notamment qu'au moment de la réduction d'une image, les proportions hauteur/largeur sont bien conservées).

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique regroupés en fin de texte, selon l'ordre alphabétique, sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Editions, Lieu d'édition, page (p.) ou les pages occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif (**pour les articles et les chapitres d'ouvrage**).

- Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans les références bibliographiques. En cas de co-publication, tous les co-auteurs doivent être cités
- Le titre d'un article est présenté entre guillemets. Celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. On indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser, après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2nde éd.).

- Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités.

- Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Exemple :

ATTA Koffi, 1983, « Urbanisation et spéculation foncière à Bouaké », in : *Annales de l'Université d'Abidjan*, Série G (géographie) ; Tome XIII, p. 5-51

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, PUF, Paris, 368 p.

SEIGNEBOS Christian, 2006, « Perception du développement par les experts et les paysans au nord du Cameroun », in : *Environnement et mobilités géographiques*, Actes du séminaire, PRODIG, Paris, p. 11-25.

YAO Kouassi Ernest, 2014, *L'impact des unités industrielles de transformation du bois sur le développement urbain à Daloa*, thèse unique de doctorat de géographie, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody, IGT, 291 p.

YASSI Gilbert Assi, 2013, « Akouédo, une décharge hors normes à Abidjan », *Revue des Hautes Terres*, n° 4, Vol. 1, Yaoundé, IRESMA Editions, p. 11-20.

- **Pour les travaux en ligne, ajouter la date de consultation et l'adresse électronique (URL)**. Exemple :

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

- Pour la pagination des articles et des chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45, par exemple, et non pp. 2-45.

- Les références bibliographiques d'un auteur cité plus d'une fois sont présentées par ordre décroissant selon les années de publication. Les lettres a, b, c...seront utilisées pour présenter les publications parues la même année.

Exemple :

KOFFI Brou Emile, 2017 a

KOFFI Brou Emile, 2017 b

Dispositions finales

DaloGéo paraît deux fois dans l'année (un numéro par semestre) : juin et décembre. Mais, si plusieurs articles sont reçus en même temps, leur publication peut faire l'objet d'un numéro hors-série. Des numéros spéciaux sur des thématiques bien précises pourront également être publiés.

Les articles doivent parvenir au secrétariat de rédaction de la revue au plus tard à la fin du mois de mars pour le numéro de juin, et à la fin du mois de septembre pour le numéro de décembre. Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet du projet d'article.

Les articles sont publiés en version électronique.

L'auteur reçoit, après parution, le tiré-à-part de son article en version électronique au format PDF.

NB : Les auteurs sont entièrement responsables du contenu de leurs contributions.

Sommaire

SYLLA Daouda et AKADJE-KONAN Léocadie Marie-Claude

La zone humide de Grand-Bassam face aux enjeux fonciers et aux besoins d'extension de la métropole abidjanaise..... 11

ADOU Aka Giscard

Activités agricoles et conflits fonciers sur les terres de la Sous-préfecture de Péhé (ouest de la Côte d'Ivoire) 23

DOHO Bi Tchan-André, ETTIEN Dadja Zénoble et ETTIEN Aka Yves Serge Pacôme

Les stratégies foncières des villages périphériques de Bouaké et leurs limites face aux mutations urbaines..... 47

YAO Kouassi Ernest et YAO-KOUASSI Quonan Christian

L'impact environnemental des poches d'habitats informels à Daloa (centre-ouest, Côte d'Ivoire)..... 62

KONAN Kouamé Pascal et ADOU Gngangoran Alida Thérèse

Les "maquis baoulé", marqueurs de la territorialité baoulé à Abidjan (Côte d'Ivoire)..... 76

M'BOUKA MILANDOU Idriss et MAYIMA Anicet Brice

Occupation des sols et stagnation des eaux pluviales à Nanga, dans l'Arrondissement 6 Ngoyo à Pointe-Noire (République du Congo)..... 97

KOUASSI Koffi

La problématique du changement climatique à la lumière du pari pascalien 113

KRA Koffi Siméon

Essor de la culture de l'anacarde dans la sous-préfecture de Dania (centre-ouest de la Côte d'Ivoire)..... 126

TCHALLA Kokou

Etat et tendances démographiques dans les régions du Togo 138

DAGNOGO Foussata et KONATE Djibril

Etude socio-démographique des conducteurs de taxi-motos dans la ville de Korhogo 158

LOHI Paul, ADJET Affouda Abel et KONE Bognan Valentin

Plantes médicinales et prise en charge communautaire de la gale chez les populations de Yopougon (côte d'ivoire) 170

Etat et tendances démographiques dans les régions du Togo

State and demographic trends in the regions of Togo

¹TCHALLA Kokou

Résumé

L'article met en relief les grandes tendances vers une forte croissance démographique et montre la spécificité pour chaque région du Togo. La méthodologie a pour base les données des recensements et des enquêtes démographiques réalisés au Togo. Les résultats donnent des informations sur les tendances démographiques entre 201 et 2040, caractérisées par la forte croissance et la jeunesse des populations des régions du Togo. Ils indiquent que dans l'ensemble, la fécondité des populations des régions, largement au-dessus du seuil de remplacement, a pour effet d'accentuer la base de la pyramide. La fécondité et les structures sont communes à toutes les régions à l'exception de la Région Maritime. En effet, le plus fort taux de croissance démographique de la Région Maritime (3,2%) résulte d'une fécondité la plus faible (3,5 enfants par femme) compensée par son un fort taux des immigrés attirés par la capitale Lomé (environ 70% de l'ensemble du pays). Dans l'ensemble des régions, les enjeux sont ceux liés à une démographie galopante qui implique d'accroître rapidement les services d'éducation et de santé. L'étude en outre montre que l'on doit s'attendre à une croissance rapide de la population dans les prochaines décennies, avec pour corollaire une augmentation des besoins en services, ou celle de l'extrême jeunesse sur les rapports de dépendance.

Mots-clés : régions du Togo, tendances démographiques, enjeux, taux de croissance.

Abstract

The article highlighted the broad lines of the trends towards strong population growth and showed the specificity for each region of Togo. The methodology is based on data from censuses and demographic surveys carried out in Togo. The results provided informations on the demographic trends characterized by the strong growth and the youth of the populations of the regions of Togo. They indicate that on the whole, the fertility of the populations of the regions, well above the replacement level, has the effect of accentuating the base of the pyramid. Fertility and structures are common to all regions except the Maritime Region. Indeed, the highest population growth rate in the Maritime Region (3.2%) results from the lowest fertility (3.5 children per woman) offset by its high rate of immigrants attracted by the capital Lomé (about 70% of the whole country). In all regions, the challenges are those linked to galloping demography, which means rapidly increasing education and health services. The study also showed that rapid population growth is to be expected in the coming decades, with the corollary of an increase in the need for services, or that of extreme youth on dependency ratios.

Keywords: regions of Togo, demographic trends, issues, growth rate.

Introduction

Le Togo est un pays côtier de l'Afrique de l'ouest, encastré en bande étroite de 56 600 Km² ; entre le Burkina Faso au Nord, l'Océan Atlantique au Sud, le Bénin à l'Est et le Ghana à l'Ouest (Ministère du Plan, 1986, pp. 143-191). Au dernier recensement général de la population et de l'habitat qui a eu lieu en 2010 (DGSCN, 2012), sa population se chiffrait à 6 191 155 hbts, avec un taux de croissance moyen annuel de 2,8% l'an. Le pays compte cinq

régions économiques que sont : la Région Maritime, la Région des Plateaux, la Région Centrale, la Région de la Kara et celle des Savanes. Ces régions présentent des caractères très différents de taille, de tendances démographiques et économiques. La population est inégalement répartie entre régions, en raison de leurs inégalités socio-spatiales. En effet, « les discriminations au plan physique et au niveau des aménagements socio-économiques ont de sérieuses répercussions sur l'occupation de l'espace » (K. TCHALLA, 2021, p. 226). La Région Maritime se distingue par une macrocéphalie démographique, avec 2 599 955 hbts (soit 42% de la population du pays), résultante de la combinaison d'un fort solde migratoire et d'un mouvement naturel soutenu, grâce à la capitale Lomé qu'elle abrite. Elle présente, avec la Région des Savanes, les taux de croissance les plus élevés de plus de 3% l'an, contre des taux variant entre 2 et 2,7% dans les autres régions. L'émigration (interne et externe) des jeunes y est partout importante.

La fécondité, plus élevée dans la Région des savanes (6 enfants par femme), l'est moins encore dans la Maritime (3,5 enfants par femme) ; la valeur intermédiaire d'environ 5 enfants par femme se retrouve dans les autres régions.

Les tendances démographiques indiquent que chaque région aura, au cours de ces deux décennies à venir, à relever le défi de la dépendance liée à un rajeunissement rapide de la population associé à une insertion toujours difficile des jeunes actifs. Et au total, le pays devra faire face à une croissance très rapide et à une forte dépendance, liée à l'extrême jeunesse de la population, à l'importance de la fécondité et de l'immigration dans les zones urbaines. Les services de santé, d'éducation et les infrastructures ont une réelle difficulté à suivre le rythme de l'accroissement démographique, représentant des enjeux majeurs pour le développement. Ces dynamiques contrastées d'une région à l'autre expliquent que les besoins en services en santé, en éducation, en logements, en infrastructures et en énergie diffèrent sensiblement. Répondre à ces défis, exige une connaissance de la situation démographique actuelle et des tendances qui se développent dans chacune de ces régions.

Cette étude a pour objectif d'analyser les dynamiques démographiques propres à chacune des régions du Togo. Elle prend en compte le contexte particulier des régions du pays, marqué par la rapidité avec laquelle s'y opèrent les changements démographiques, et vise à disposer d'informations et de projections sur ces changements en vue de les intégrer dans les politiques de gestion des territoires. Pour y arriver, une méthodologie a été élaborée.

1. Méthodologie

L'étude a pour base de données les résultats statistiques du dernier recensement de 2010. Les données des Enquêtes Démographiques et de Santé du Togo (EDS-T) ont fourni des indices pour apprécier la fécondité et le mouvement naturel de la population togolaise. L'unité spatiale d'analyse retenue pour illustrer les résultats de cette étude est la région.

L'analyse de l'état de la population s'est intéressée au niveau actuel des effectifs de la population dans les différentes régions du pays. Des taux ont été calculés pour apprécier le poids démographique relatif de chacune des régions dans l'ensemble de la population. Pour l'analyse des tendances, les projections ont été faites à partir de l'hypothèse d'une croissance exponentielle : toute population étant considérée comme un ensemble autoreproducteur. La formule pour ce rythme d'évolution s'énonce comme suit :

$$P_f = P_i \times e^{r \cdot t}$$

Avec :

P_i : population initiale,

P_f : population finale,

$e = 2,7182818...$ (une constante),

r = taux de croissance (en %),

t : durée d'observation entre P_f et P_i (en années).

En recourant aux mêmes indices, on peut extraire la formule du calcul des taux de croissance (r) qui s'énonce comme suit :

$$r = [\ln(P_f/P_i)/t] \cdot 100$$

Les autres indices utilisés pour les analyses portent sur :

- les effectifs absolus de population : fournis par les données des recensements.
- les grands groupes d'âge obtenus en divisant l'effectif de population de chaque groupe d'âge par l'effectif total de la population, exprimé en pour cent.
- l'âge médian : qui est l'âge où l'on trouve de part et d'autre 50% de la population, en multipliant l'effectif total par 0,5. Il est calculé par le cumul des effectifs d'âge en âge, à partir de 0 an, jusqu'à l'âge où la somme est égale à 50% de la population totale.
- le rapport de dépendance, qui se mesure par le rapport entre la population en charge (0-14 ans et 65 ans et plus) et celle des actifs (15-64 ans), est calculé pour les trois catégories de groupes d'âge suivantes :
 - Le rapport de dépendance totale : effectifs des 0-14 ans + 65 ans et plus / effectif des 15-64 ans ;
 - Le rapport de dépendance des jeunes : effectif des 0-14 ans / effectif des 15-64 ans ;

- Le rapport de dépendance des vieux : effectif des 65 ans et plus / effectif des 15-64 ans.

Afin de construire une série d'indicateurs d'évolution et des tendances démographiques, les projections des résultats du recensement de 2010 ont été étendues à l'horizon 2040 (soit sur 30 ans), une échelle du temps démographique jugée proche, pour que les résultats ne soient pas trop éloignés de la réalité ; et ainsi, permettre que les politiques de développement à définir puissent aller bien au-delà de 2020. Les illustrations, notamment les tableaux et les graphiques, présentent les principaux résultats et les tendances démographiques jusqu'à 2040.

2. Résultats

Les résultats de l'étude fait d'abord état des grands traits démographiques actuels à travers les principaux indicateurs des mouvements de population. Elle analyse ensuite les évolutions démographiques à l'horizon 2040, afin d'apprécier leurs tendances dans les différentes régions.

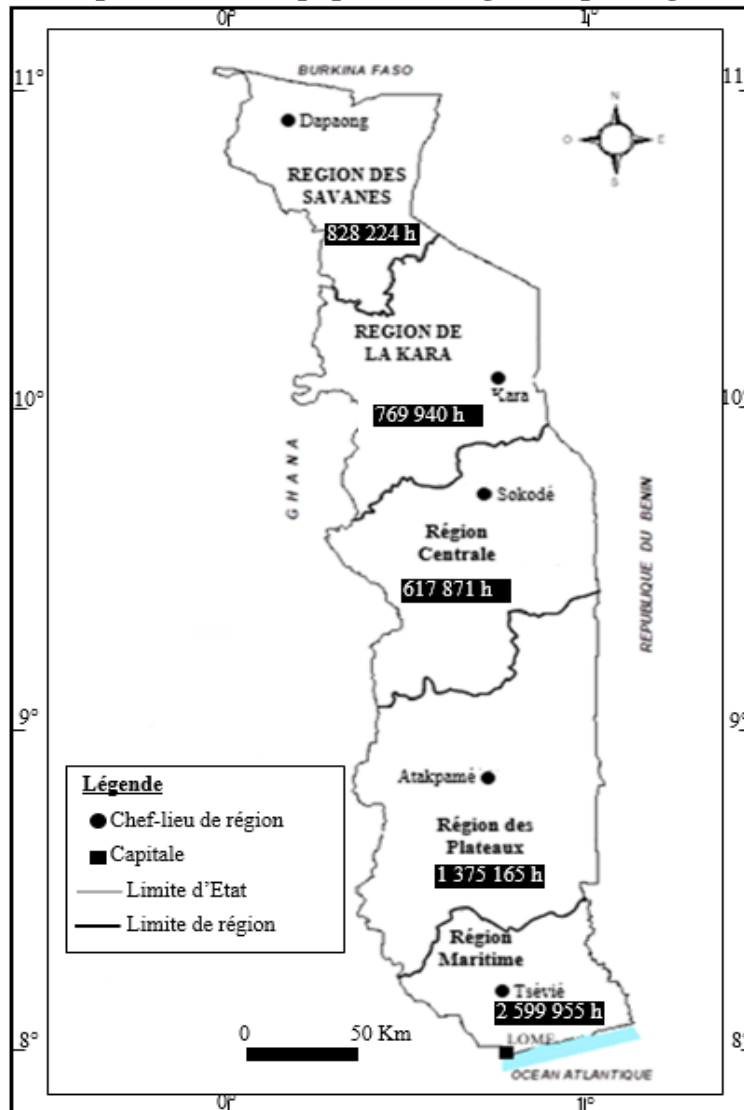
2.1. Les grands traits démographiques des régions du Togo

L'étude présente la situation démographique dans les différentes régions du Togo, à partir des résultats du recensement de 2010.

Au dernier recensement, qui a eu lieu en 2010, la population togolaise était de 6 191 155 habitants. En observant l'état actuel de la population dans les différentes régions, il ressort que la Région Maritime présente une macrocéphalie démographique. Sa population se chiffre à 2 599 955 habitants, soit 42% de l'ensemble du pays. La Région des Plateaux vient en deuxième position dans la hiérarchie des régions avec 1 375 165 habitants, soit plus de 22% du pays. Suivent de loin la Région des Savanes avec 828 224 habitants, la Région de la Kara avec 769 940 habitants et la Région Centrale qui a 617 871 habitants (Figure 1).

Ces différentes régionales présentent des tendances démographiques variées en raison de niveau de fécondité et de flux migratoires différents.

Figure 1 : Répartition de la population togolaise par régions en 2010

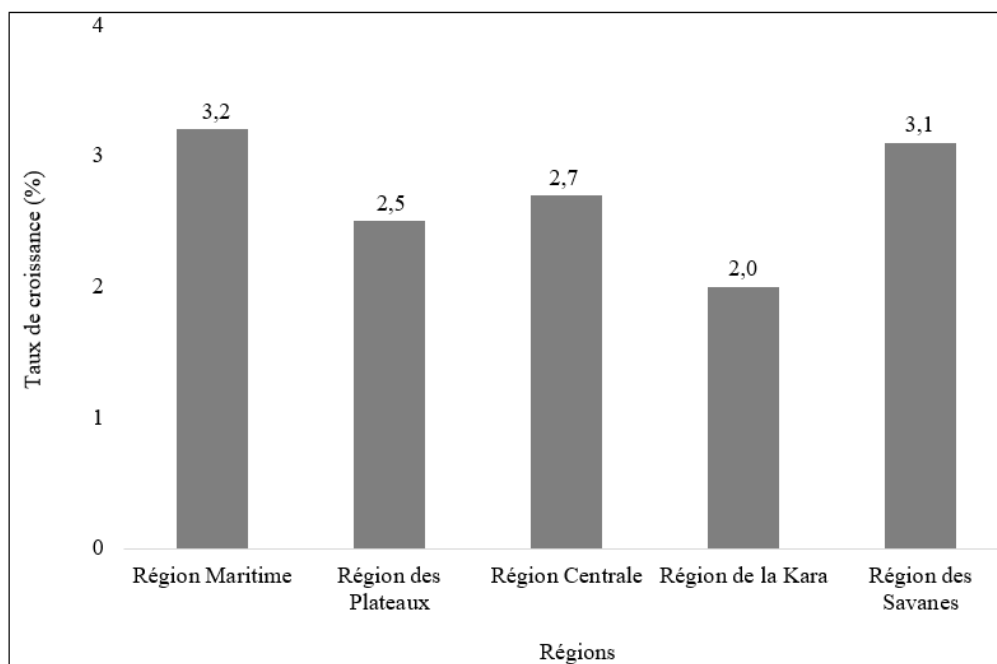


Source : Fond cartographique de la DGSCN, 2011 ;
carte réactualisée par TCHALLA K

2.2. Des régions aux tendances démographiques différentielles

La population togolaise est passée de 2 719 567 hbts en 1981 à 6 191 155 hbts en 2010 ; soit un taux de croissance moyen estimé à 2,8% par an. Sur la même période, la Région Maritime et la Région des Savanes ont les plus forts taux de croissance démographique annuels, avec plus de 3,2% chacune. Les régions des Plateaux et de la Kara ont leurs taux de croissance inférieurs à la moyenne nationale, soit respectivement 2,5% et 2,0% par an (Figure 2).

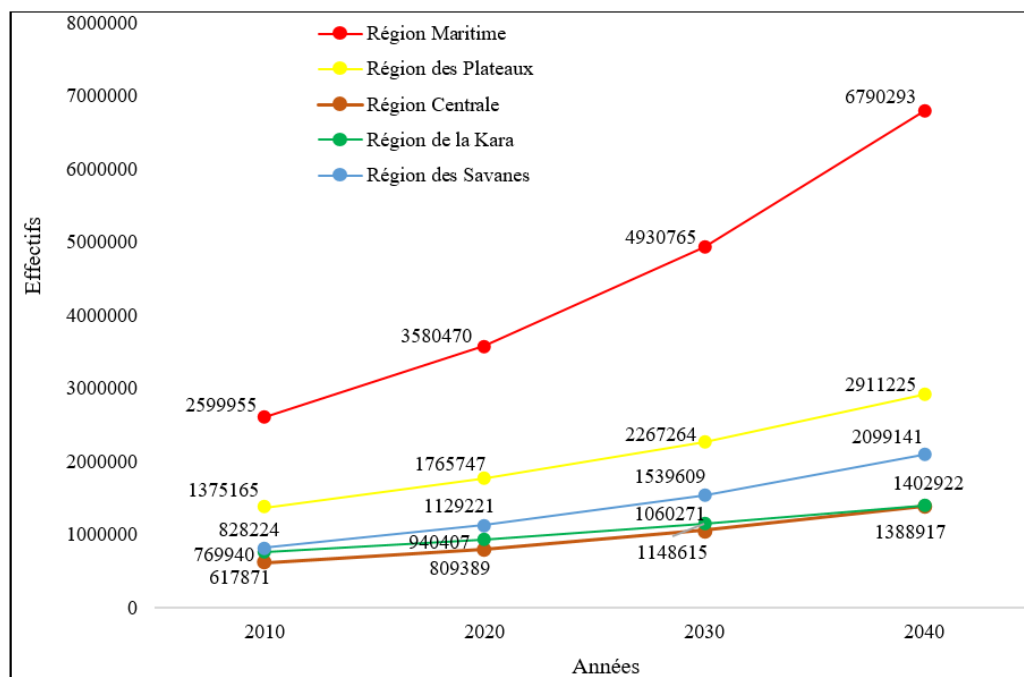
Figure 2 : Taux de croissance annuel dans les régions du Togo de 1981-2010



Source : Tchalla K. ; d'après les données de la DGSCN, Lomé, 2012

En faisant l'hypothèse que ces différents taux de croissance actuels restent constants, la population togolaise passerait de 6 191 155 habitants à 8 191 702 habitants en 2020, et pourrait atteindre 14 340 987 habitants en 2040 ; soit plus qu'un doublement en 30 ans. La Région Maritime conservera sa macrocéphalie démographique sur toute la période, en enregistrant plus du double des effectifs de chacune des autres régions. Sa population qui est de l'ordre de 3 580 470 habitants en 2020 va presque doubler dans les 20 prochaines années pour atteindre 6 790 293 habitants en 2040. Les régions des Plateaux et des Savanes vont dépasser la barre des deux millions d'habitants en 2040, avec des effectifs respectifs de 2 911 225 habitants et 2 099 141 habitants. La Région de la Kara et la Région Centrale qui ont une évolution modérée de leur population, en raison de leurs faibles effectifs de 2010. Elles passeront respectivement de 940 407 habitants et 809 389 habitants en 2020 à 1 402 922 habitants et 1 388 917 habitants en 2040 (Figure 3).

Figure 3 : Evolution de la population dans les régions du Togo de 2010 à 2040



Source : Tchalla K. ; d'après les données de la DGSCN, Lomé, 2012

L'étude comparée des différentes entités régionales impose de présenter brièvement les mécanismes qui régissent les grandes tendances démographiques examinées.

2.3. Les principales composantes des tendances démographiques dans les régions du Togo

Cette section fait une analyse comparative des composantes majeures des tendances démographiques (fécondité, migrations et structures par âge) des différentes régions du Togo.

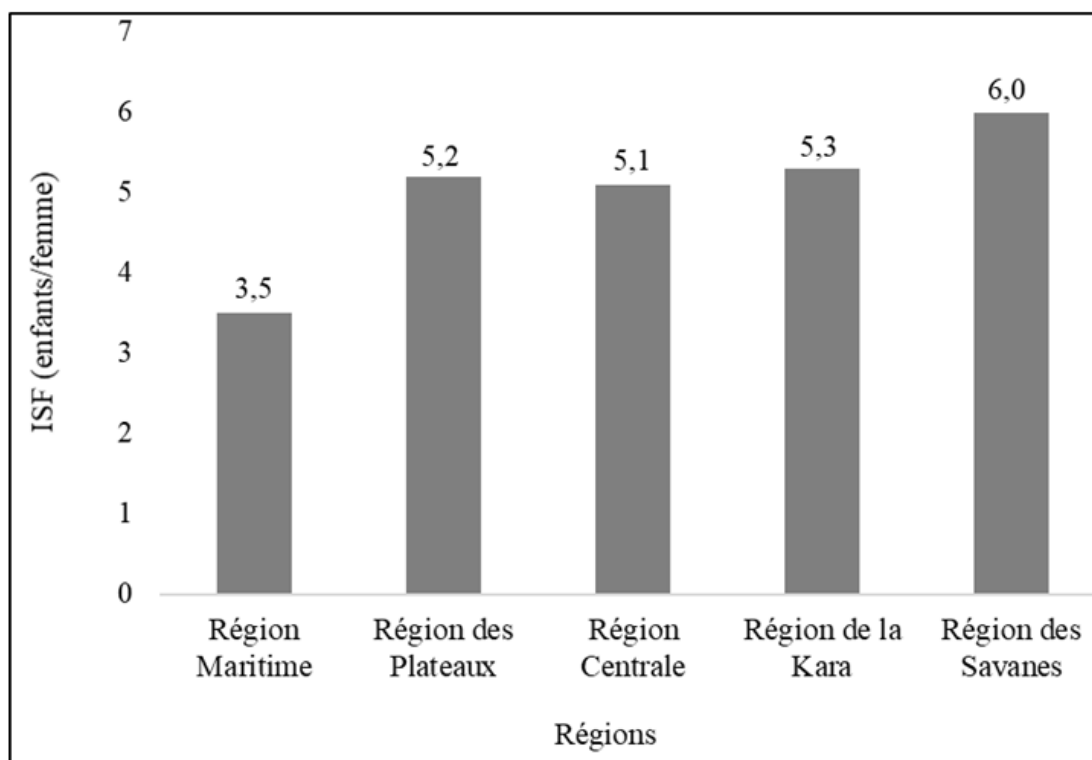
2.3.1. La forte fécondité des régions du Togo

La transition de la fécondité vers le seuil de remplacement des générations, fixé à 2,1 enfants/femme, est amorcée depuis les années 1990 au Togo. En effet, l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) de l'ensemble du pays avait atteint son point culminant dans les années 1970, avec un peu plus de 7 enfants par femme (K. Anipah. et al., 1999, p.36). Au dernier recensement de 2010, le nombre moyen d'enfants par femme a significativement baissé à 4,7. Depuis lors, les prévisions montrent une tendance à la baisse de la fécondité des femmes togolaises qui devrait être de 4,6 enfants par femme en 2020 (G. PISON, 2019, p. 2), puis à 3,6 enfants par femme avant 1950 (Population Reference Bureau, 2011, p. 6).

D'après les données de la dernière Enquête Démographique et de Santé du Togo (EDS-T) en 2014 (Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire et al., 2015), la Région des Savanes détient le record en matière de fécondité avec en moyenne 6 enfants/femme. La Région des Plateaux, la Région Centrale et la Région de la Kara présentent un niveau de fécondité égal, avec un peu plus de 5 enfants par femme chacune. La Région

Maritime se distingue, quant à elle, par une fécondité plus basse de 3,5 enfants par femme, inférieure à la moyenne nationale qui est de 4,6 enfants par femme (Figure 4).

Figure 4 : ISF par région du Togo en 2014



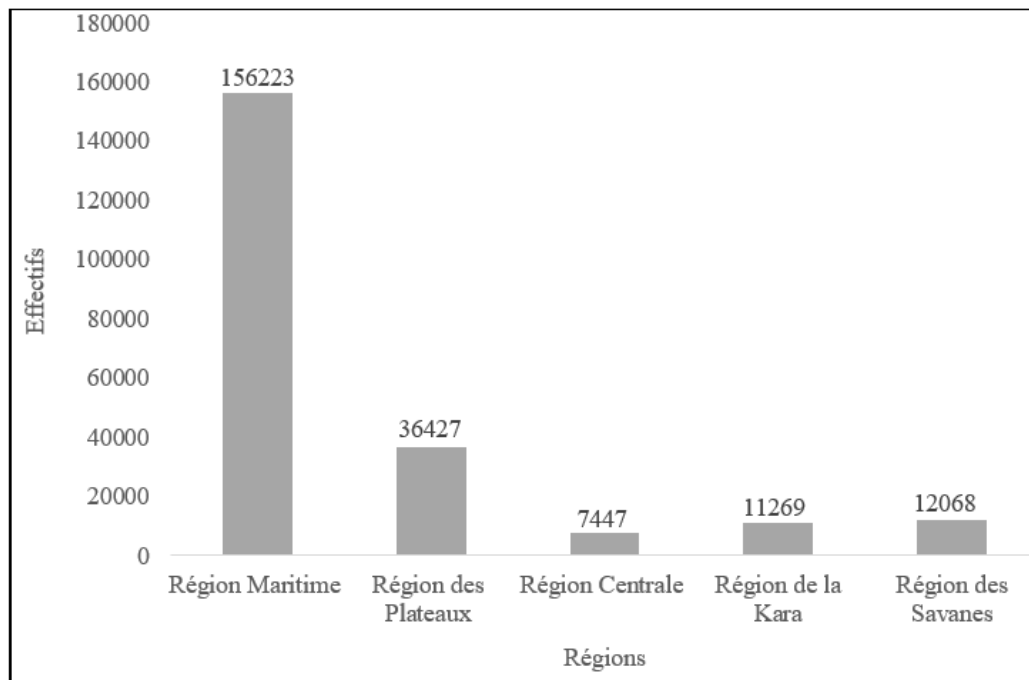
Source : Tchalla K. (2021, p. 233)

La forte fécondité se conjugue avec les migrations plus ou moins importantes pour la croissance et l'évolution des populations dans les différentes régions du Togo.

2.3.2. Les flux migratoires dans les régions du Togo

La migration a un impact prépondérant sur la croissance totale de la population dans la Région des Plateaux, et plus particulièrement dans la Région Maritime qui abrite la capitale Lomé. En effet, d'après les enquêtes menées sur les migrations au Togo (K. SEGNIAGBETO et S. D. KOSSI, 2016, p. 24), la Région Maritime concentre 156 223 (69,9%) des 223 434 étrangers vivant au Togo, dont 100 273 (44,9%) à Lomé. Elle est suivie de la Région des Plateaux, avec 36 427 (16,3%) des immigrants du pays. La Région Centrale, la Région de la Kara et la Région des Savanes suivent de loin avec des effectifs compris entre 7 447 et 12 068 immigrants, représentant des taux compris entre 3% et 5% (Figure 5).

Figure 5 : Les populations immigrantes des régions du Togo



Source : TCHALLA K. ; d'après les données de K. SEGNIAGBETO et S. D. KOSSI (2016, p. 24)

La croissance démographique des régions Maritime et des Plateaux sont également nourries par la migration interne, notamment l'exode rural. L'analyse des données du dernier recensement général de la population et de l'habitat en 2010 (DGSCN, 2012), montre que la Région Maritime concentre 54,4% des togolais vivant hors de leur région de naissance (dont 19,3% à Lomé). La Région des Plateaux est le second lieu de résidence privilégié des togolais, avec 18,2% des togolais issus des autres régions. Suivent dans l'ordre la Région Centrale (13,1%), la Région des Savanes (9,1%) et la Région de la Kara (5,3%). Dans la Région Maritime, l'effet des immigrations est double, car celles-ci combinent l'arrivée des populations étrangères principalement des pays ouest-africains et l'exode des jeunes ruraux des autres régions attirés par la capitale.

La croissance dans les différentes régions du Togo dépend également des structures par âge et par sexe différenciées des populations.

2.3.3. Les structures démographiques des régions du Togo

La comparaison des structures démographiques entre différentes régions est réalisée à partir de la répartition des individus par grands groupes d'âges et de sexe.

2.3.3.1. Les structures par âge des régions du Togo

L'analyse porte sur les grands groupes d'âge, l'âge médian, le rapport de dépendance et les indices de jeunesse et de vieillissement.

Le Togo est un pays à structure de population très jeune : les moins de 15 ans représentent un peu plus de 42%, rivalisant ainsi avec les 54% de la vaste tranche des 15-64 ans ; alors que les plus de 65 ans sont assez moindres avec seulement près de 4% de l'ensemble.

A l'instar du pays, toutes les régions ont une structure très jeune de leur population. La Région des Savanes a la structure la plus jeune avec plus de 50% des moins de 15 ans ; alors que la Région Maritime apparaît la moins jeune avec 37% des individus de la même tranche d'âge, soit plus de 13 points de différence entre les deux régions. Dans les autres régions (Plateaux, Centrale et Kara) les moins de 15 ans sont à des proportions sensiblement égales de 44%. Contrairement à ces variations plus ou moins significatives entre différentes régions chez les moins de 15 ans, les proportions dans la tranche la plus âgée des 65 ans et plus sont identiques dans les régions des Plateaux et des Savanes (3,7%) et celle Maritime (3,6%). Dans cette même tranche d'âge, les régions Centrale et de la Kara se distinguent avec des taux plus élevés respectivement de 4% et 5%, faisant d'elles des régions ayant des structures démographiques les plus vieilles du pays. Il reste l'importante tranche des adultes 15-64 ans massivement concentrée dans la Région Maritime avec plus de 59% de la population active, en raison de la concentration de l'essentiel des actifs dans la capitale qu'elle abrite. C'est dans la Région des Savanes que la part de la population active est la moins importante, soit environ 46%. Les proportions de 50,7%, 51,8% et 49,9% des 15-64 ans se retrouvent dans l'ordre dans les régions de la Kara, des Plateaux et Centrale (Tableau 1).

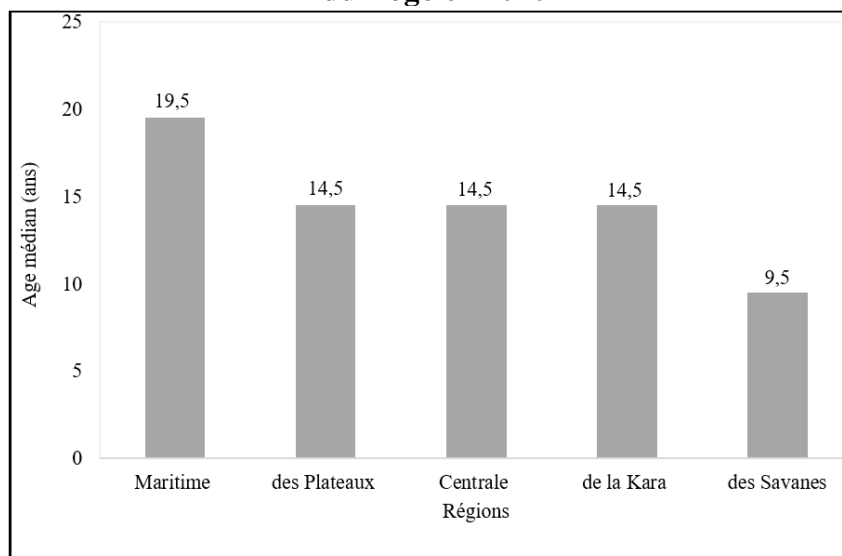
Tableau 1 : Structure par grands groupe d'âge de la population des régions du Togo en 2010

Régions Ages	Région Maritime		Région des Plateaux		Région Centrale		Région de la Kara		Région des Savanes		Togo	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0-14	959994	37,0	611368	44,5	272068	44,1	340983	44,3	416284	50,4	2600697	42,1
15-64	1539807	59,4	711359	51,8	320236	51,9	389417	50,7	379727	45,9	3340546	54,1
65 ans et plus	91720	3,6	50640	3,7	24496	4,0	38582	5,0	30807	3,7	236245	3,8
Total	2591521	100	1373367	100	616800	100	768982	100	826818	100	6177488	100

Source : Tchalla K. ; d'après les données de la DGSCN, Lomé, 2012

La jeunesse de la population togolaise se traduit également par son âge médian bas de 14,5 ans. La tendance observée au niveau des grands groupes d'âge se poursuit ici : la Région des Savanes confirme l'extrême jeunesse de sa population à travers son âge médian très bas de 9,5 ans, alors qu'il reste plus élevé dans la Région Maritime avec 19,5 ans (soit 10 points de différence). Dans le reste des régions, l'âge médian est partout égal à celui du niveau national, soit 14,5 ans (Figure 6).

Figure 6 : Ages médians des populations des régions du Togo en 2010



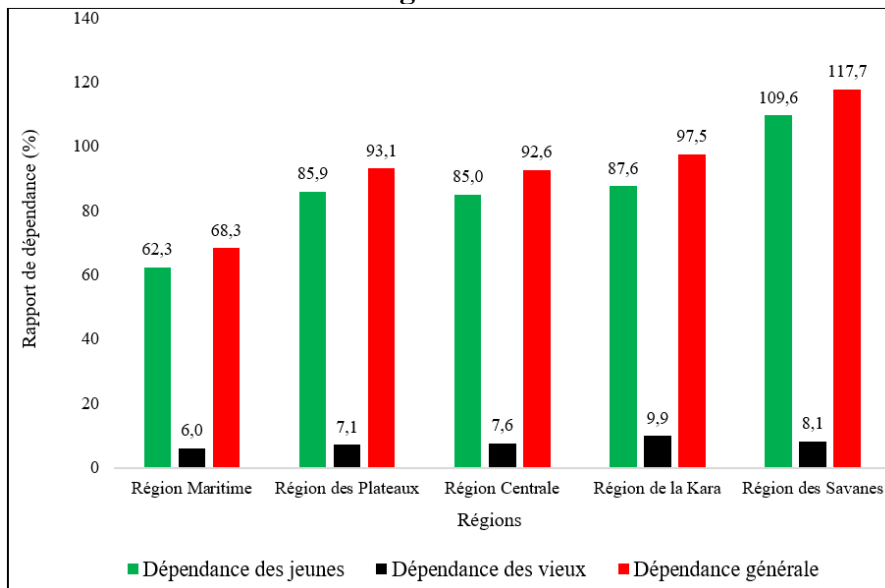
Source : Tchalla K. ; d'après les données de la DGSCN, Lomé, 2012

A partir des données du Tableau 1 présentant les grands groupes d'âges, on a pu calculer les différents rapports de dépendance du Togo et de chacune de ses régions. Il ressort que le rapport de dépendance général au Togo est d'environ 85%, alors que celui des jeunes est de 78%, contre un faible indice de 7% chez les personnes âgées.

A l'image de la démographie du pays, toutes les régions associent de fortes proportions de jeunes et de faibles proportions de vieux. A l'exception de la Région Maritime (68,3%), leurs rapports de dépendance générale apparaissent en conséquence plus forts que celui de la moyenne nationale. La Région des Savanes a l'indice de dépendance le plus élevé de près de 118%, suivie de loin par les régions de la Kara (97,5%), des Plateaux (93,1%) et Centrale (932,6%). Ces indices très élevés témoignent du poids relatif des jeunes dans chacune des populations.

Le rapport de dépendance des jeunes dans la Région des Savanes est de l'ordre de près de 110% contre un peu plus de 62% dans la Région Maritime, soit une différence de plus de 47 points de pourcentage. Autrement dit, dans la Région des Savanes, il y a plus de 1,1 personne par actif, ce qui revient à dire que 110 personnes inactives sont à la charge de 100 individus actifs ; contre 62 inactifs pour 100 actifs dans la Région Maritime. Cet indice est très peu variable dans le reste des régions, avec 85% dans la Région Centrale, 86% dans la Région de la Kara et près de 88% dans la Région des Plateaux (Figure 7).

Figure 7 : Rapport de dépendance générale, des jeunes et des vieux dans les régions du Togo en 2010



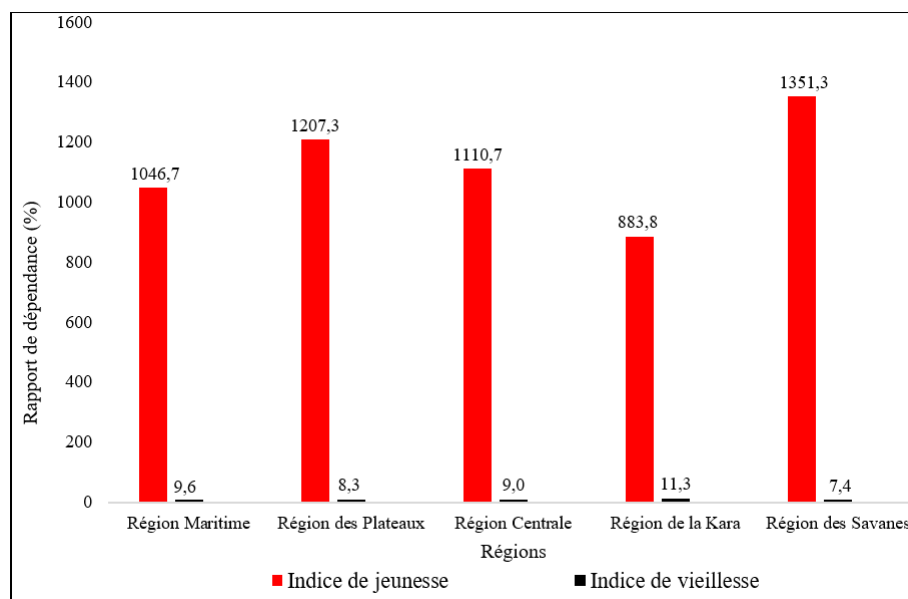
Sources : Tchalla K. ; d'après les données de la DGSCN, Lomé, 2012

A l'inverse, la dépendance des 65 ans et plus présente des indices très bas et très peu variables d'une région à une autre. En effet, outre la Région de la Kara et la Région Maritime qui présentent des taux assez différenciés, respectivement de 10% et 6%, les autres régions ont des valeurs proches d'environ 7% dans les Plateaux et 8% dans la Centrale et les Savanes.

Dans le même temps, l'indice de jeunesse dans la population est assez important et est de loin supérieur à 100%. Il est en moyenne de près de 1111% au niveau national. Il est de 884% dans la Région de la Kara, avec un record de plus de 1351% dans la Région des Savanes. Les indices de jeunesse atteignent plus de 1207 dans la Région des Plateaux, près de 1111% dans la Région Centrale et de 1047% dans la Région Maritime ; traduisant le fait que les jeunes y sont nettement plus nombreux que les personnes âgées.

Avec une moyenne nationale de 9%, l'indice de vieillesse reste insignifiant face au poids écrasant des jeunes. Partout dans les régions, cet indice a des taux très faibles : environ 11% dans la Kara, près de 10% dans la Maritime, 9% dans la Centrale, 8% et 7% respectivement dans les Plateaux et les Savanes (Figure 8).

Figure 8 : Indice de jeunesse et de vieillissement dans les Région du Togo en 2010



Sources : Tchalla K. ; d'après les données de la DGSCN, Lomé, 2012

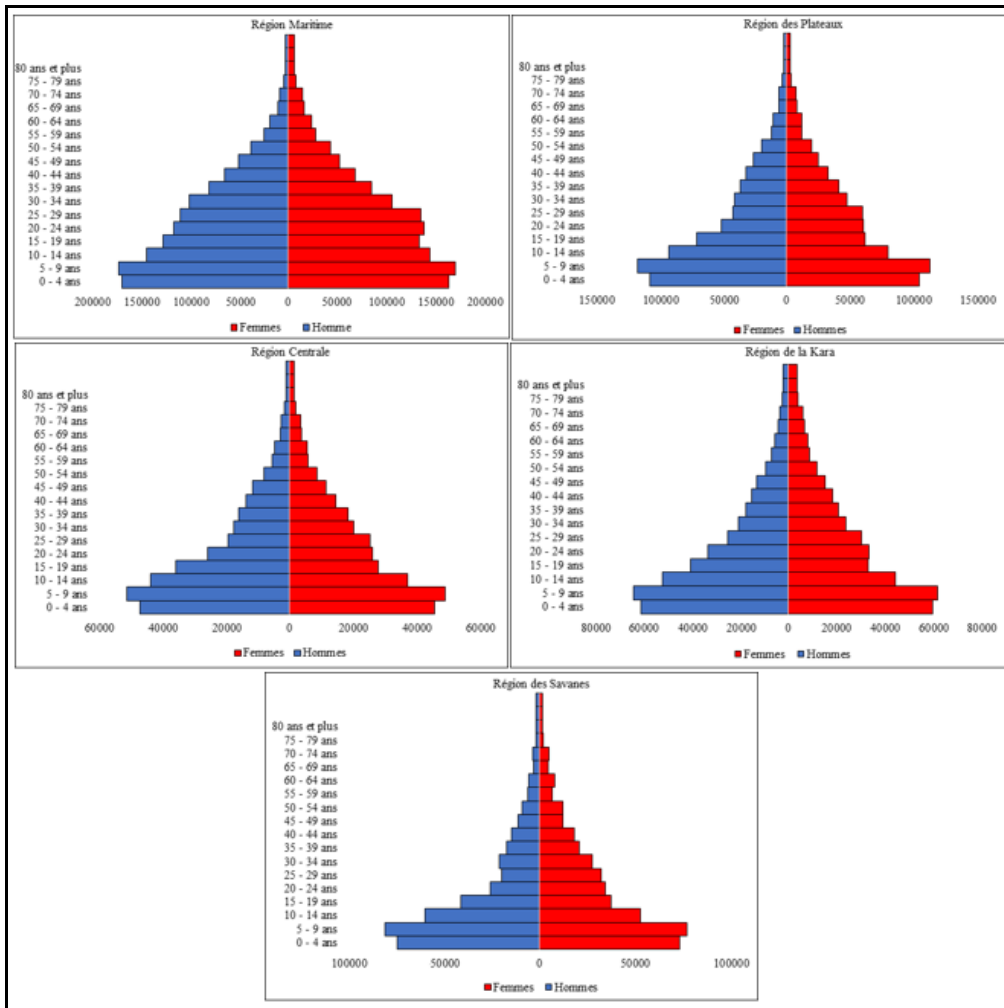
La part élevée des jeunes dans la population se confirme par la base très évasée des pyramides des âges des différentes régions.

2.3.3.2. La structure par âge et par sexe : les pyramides des âges des régions du Togo

L'observation des pyramides des âges des régions respectives révèle des similitudes. En effet, les structures de toutes les régions présentent une configuration pyramidale : une base large et un sommet effilé. En dehors des classes d'âge de 0-4 ans, toutes les pyramides présentent une décroissance régulière des effectifs en fonction de l'âge chez les hommes, à l'exception de la Région des Savanes. En revanche, les irrégularités apparaissent plus chez les femmes avec des renflements dans la classe d'âge de 20-29 ans dans la Région Maritime et dans celle de 20-24 ans dans la Région de la Kara ; ainsi qu'un creux dans la classe des 60-64 ans dans la Région des Savanes (Figure 9).

Finalement, l'éventail de niveaux et de modalités propres de la croissance démographique constitue certainement le paramètre qui distingue le plus les régions du Togo entre elles. Ces différences influent notablement en aval sur les structures démographiques, le poids des jeunes, autant que sur la part des adultes, ou encore celle des populations vieillissantes.

Figure 9 : Pyramides des âges comparées des régions du Togo en 2010



Sources : Tchalla K. ; d'après les données de la DGSCN, Lomé, 2012

3. Discussion

La discussion porte sur le différentiel des tendances démographiques dans les régions et les enjeux dans les prochaines années des tendances démographiques actuelles.

3.1. Disparités des tendances démographiques dans les régions du Togo

D'après les résultats de l'étude, toutes les régions présentent une croissance supérieure à celle de l'ensemble du pays. A l'exception de la Région Maritime, toutes les autres régions ne doivent leur forte croissance qu'à leurs structures par âge jeunes, en raison de leur niveau de fécondité élevée (plus de 5 enfants par femme).

La Région Maritime, qui occupe une position intermédiaire, en raison de son fort taux d'urbanisation et de son niveau de développement grâce à la capitale Lomé qu'elle abrite, cumule croissance démographique rapide et réduction lente de la fécondité. Elle devra continuer à croître de façon significative sous l'impulsion de l'immigration, en particulier de la capitale Lomé. Avec une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 3,2% et 3,1%

respective, les populations des régions Maritime et des Savanes doubleraient en seulement 22 ans. Aux taux de 2,7%, 2,5% et 2%, il faudrait respectivement 26 ans, 28 ans et 35 ans pour obtenir le même résultat dans les régions Centrale, des Plateaux et de la Kara.

De façon générale, ce mouvement pourrait s'amplifier dans les prochaines années, avec l'arrivée d'effectifs plus importants de jeunes qui arrivent aux âges de la procréation. En effet, si les tendances actuelles de la fécondité se maintiennent, dans ces régions, lorsque les générations actuelles arriveront aux âges de reproduction, la croissance naturelle deviendra beaucoup plus importante que celle des générations actuelles. H. DOMENACH (2008, p. 2) évoque la même tendance dans les pays d'Afrique subsaharienne où il confirme également « les baisses de la fécondité et de la croissance naturelle », d'où « le croît démographique restera élevé dans de nombreux pays pendant trois décennies environ, en raison des effectifs encore importants de population en âge de reproduction ». Ainsi,

dans la mesure où les groupes en âge reproductif continueront longtemps de représenter une part importante de la population et du fait de la relative inertie des phénomènes démographiques, la croissance démographique restera élevée et la pyramide des âges demeurera jeune pendant une grande partie de ce siècle (P. VIMARD et R. FASSASSI, 2011, pp. 332-333).

Palier à un rajeunissement trop rapide et à potentielle hausse de la population, supposerait une diminution de la fécondité dans les régions, notamment dans la Région des Savanes. Malheureusement, la pauvreté et l'analphabétisme des femmes ne semblent pas s'y prêter, ni du point de vue des emplois féminins, ni du point de vue de l'usage de la contraception moderne pour des actions concrètes de réduction de la fécondité.

En considérant les différentes régions du pays, le rapport de masculinité est assez équilibré dans la Région Centrale, en raison d'une forte émigration féminine, en particulier celle des jeunes filles. Les faibles taux de 92 hommes pour 100 femmes observés dans les régions Maritime et des Savanes s'expliquent par des causes différentes. Dans la Région Maritime, la faible proportion du rapport de masculinité s'explique par la forte immigration féminine dans la capitale Lomé. En revanche, cette situation dans la Région des Savanes reflète bien plus les effets de l'émigration et la forte surmortalité masculine, notamment en milieu rural. Dans la Région des Plateaux et dans celle de la Kara, les rapports de masculinité sont plus élevés. La migration venant de l'intérieur du pays y est en majorité masculine. En effet, la Région des Plateaux est une zone de plantation qui reçoit une forte migration de main-d'œuvre agricole ; dans le même temps l'émigration féminine vers la proche capitale Lomé y est importante, en raison des conditions d'emploi plus attractives pour les femmes. Quant à la Région de la Kara,

elle bénéficie des fors effectifs des jeunes hommes engagés dans les forces armées militaires, et qui se trouvent dans les différentes casernes de la région ; mais aussi des sureffectifs masculins des plus de 20 000 étudiants de l'Université de Kara.

En revanche, le niveau encore faible de l'âge médian au Togo et dans ces différentes régions reflète l'extrême jeunesse de la population. Cette situation est liée à la baisse très lente de la fécondité amorcée dans les années 1990.

Ce rajeunissement structurel est aussi alimenté par la migration des populations originaires des pays de la sous-région ouest-africaine principalement du Bénin, du Ghana, du Niger, du Nigéria, du Burkina Faso et du Mali (K. TCHALLA, 2013, p. 53), que l'on retrouve en majorité dans les centres urbains chefs-lieux des régions et dans la capitale Lomé. Ainsi, la région Maritime doit sa forte croissance démographique de plus de 3% l'an à la forte population immigrante qu'elle reçoit, grâce à la capitale Lomé qu'elle abrite. En effet, cette région enregistre le plus faible taux de fécondité de l'ordre de 3,5 enfants par femme et, à l'inverse, concentre près de 70% des populations immigrantes du pays.

La tendance démographique vers le rajeunissement de la population, qui va s'accélérer dans les prochaines décennies à un degré important, constitue le soubassement des principaux enjeux démographiques dans les différentes régions du Togo.

3.2. Enjeux démographiques et socio-économiques des tendances démographiques dans les régions du Togo

La croissance rapide de la population dans les régions soulève la question de la capacité de leurs dirigeants à en gérer les effets, dans un environnement économique quasi défavorable, caractérisé par une pauvreté endémique, le sous-emploi des jeunes et une agriculture de subsistance. Sachant, en outre, que l'accélération du désengagement de l'Etat dans la mise en œuvre effective de la décentralisation conduit au transfert d'une part grandissante de ces dépenses à la charge des collectivités locales régionales. S'y ajoute la nécessité d'assurer l'intégration économique de générations qui se présenteront toujours plus nombreuses sur le marché du travail. En effet, il est apparu que, dans toutes les régions, il se dégage une forte proportion des actifs, signe manifeste d'une demande élevée d'emploi dans les régions et dans l'ensemble du pays.

Pour l'ensemble du pays, l'enjeu est celui du rajeunissement constant et de son impact sur les coûts de santé et d'éducation. Selon les théories démo-économiques, le rajeunissement de la population implique une réorientation des dépenses publiques productives vers des investissements sociaux en faveur des jeunes et des mères. La baisse de la fécondité devrait en

effet libérer des ressources d'éducation et de santé susceptibles d'être réaffectées au bénéfice de la création des emplois pour les plus âgés.

La création d'emplois constitue donc la priorité des priorités, conditionnée par l'attractivité économique des régions pour les investisseurs, c'est-à-dire la qualification de la main-d'œuvre disponible, la qualité des infrastructures et l'orientation de l'économie vers des secteurs d'excellence où ces régions disposent des meilleurs atouts. A ce titre la Région Maritime, en raison de la présence de la capitale Lomé, semble avoir déjà une longue heure d'avance sur ses homologues.

Toutefois, les problèmes associés à l'impact écologique de cette croissance démographique n'en sont pas moins importants, tant en ce qui concerne la production d'énergie, la gestion des déchets et, plus largement, la préservation de l'environnement et la conservation de la biodiversité. En effet, dans toutes les régions, les forts taux de croissance démographique et la jeunesse de la population laissent percevoir un nombre de plus en plus croissant des ménages au cours des deux prochaines décennies, soulevant le problème de l'extension des zones d'habitat. Cette extension de l'habitat et des infrastructures qui l'accompagnent devra inmanquablement affecter la biodiversité, et contribuer à accentuer les effets du réchauffement climatique. La capitale Lomé au Sud de la Région Maritime, qui concentre à elle seule 24% de la population du pays, est déjà depuis quelques années sous la menace du phénomène dit de « l'érosion côtière », caractérisé par la montée des eaux de l'Océan Atlantique. C'est certainement dans la Région Maritime que les problèmes seront les plus aigus, en raison d'une densité déjà élevée et de la forte croissance attendue de la population. La limitation de l'espace disponible compliquera l'expansion du développement urbain de la capitale Lomé. Dans les quatre autres régions l'importance des espaces disponibles permet très largement de s'accommoder d'une population nettement plus importante. Mais plus encore que la croissance démographique elle-même, ce sont les modes de consommation qui ont un impact important sur l'environnement. En cette matière, seules des études localisées à des niveaux préfectoraux permettraient de formuler des propositions.

Un autre enjeu de taille est celui relatif au phénomène migratoire qui concerne dans une large mesure les centres urbains chefs-lieux de leur région. Les immigrés originaires des pays-tiers de la région ouest-africaine apparaissent en situation moins favorable que les natifs au plan de l'éducation, de l'accès à l'emploi, du logement et du niveau de vie. Ils sont investis dans le commerce informel ; et leur insertion économique et sociale constitue un véritable enjeu, aussi bien dans le domaine de l'éducation des jeunes, que dans celui de la qualification et de

l'employabilité des adultes. Leur arrivée a renforcé la part des non-qualifiés dans la population active des villes, principalement dans les secteurs des domaines du commerce informel.

De plus la migration est aussi très fortement dépendante de la conjoncture économique : elle s'accroît lorsque l'économie est florissante et diminue ou s'inverse en cas de crise, comme le montre l'exemple de Lomé la capitale qui offre plus de possibilités d'emplois rémunérés, et les Régions Maritimes et des Plateaux qui disposent des terres et des conditions climatiques plus favorables pour la production agricole (K. TCHALLA, 2021, p. 237).

Du reste, c'est certainement dans les régions Maritime et des Plateaux que les immigrés internes, une fois installés, manifestent le plus clairement le souhait d'une implantation et pour la plupart définitive. Ce choix pèse fortement sur les enjeux en matière d'intégration, et plus encore pour leurs enfants qui naissent et grandissent dans la région considérée. Ces populations vivant hors de leur région d'origine sont les premières victimes des crises conjoncturelles d'ordre politique et culturel, surtout en période des élections. Ce qui se traduit par une intégration sociale plus difficile, des déplacements des populations sommées de regagner leurs terres natales et une cohésion sociale interne difficile à consolider. Les exemples d'expulsion des populations de la Région des Plateaux lors des crises sociopolitiques des années 1990 au Togo sont évocateurs.

Du reste, la forte croissance démographique ne comporte pas que des aspects négatifs, l'aménagement concerté des territoires, l'agglomération et la densification de la population pouvant devenir des vecteurs du développement et d'une meilleure gestion des milieux. De plus, l'impact démographique et socioéconomique des immigrations sur les territoires des régions produit un effet immédiatement positif lorsqu'il s'agit principalement d'adultes déjà formés et employables. A la longue, en situation de vieillissement de la population, cet accroissement de la population active peut être un atout important face au risque de dépendance démographique. Il est désormais impérieux de mener une réflexion sur ce thème en vue de l'inscrire dans une stratégie globale de développement traitant les questions relatives aux étrangers.

Conclusion

L'étude a fait ressortir les évolutions démographiques des régions du Togo, en se plaçant aux horizons 2020 à 2040, à partir des données du recensement de 2010. Les tendances à une croissance démographique soutenue indiquent que chaque région aura au cours de ces deux décennies à venir à relever le défi de la dépendance lié à un rajeunissement rapide des

populations, associée à une insertion toujours difficile des jeunes actifs. Cette dynamique démographique impose d'être, dès à présent, attentif aux besoins importants en matière de logements, de développement des infrastructures et services publics, toutes activités qui supposent des investissements importants, mais qui sont aussi indéniablement vecteurs de développement. Cette situation est semblable à celle d'un grand nombre des pays d'Afrique subsaharienne qui ont une démographique à fort taux de croissance.

Références Bibliographiques

ANIPAH Kodjo, MBOUP Gora, OURO-GNAO Afi Mawuéna., BOUKPESSI Bassanté, MESSAN Pierre Adadé et SALAMI-ODJO Rissy, 1999, Enquête Démographique et de Santé au Togo (EDST-II) 1998, Lomé, 287 p.

DGSCN, 2012, Recensement général de la population et de l'habitat (06 au 21 novembre 2010). Résultats définitifs, Lomé, 44 p.

DOMENACH Hervé, 2008, « Les grandes tendances démographiques et l'environnement : l'enjeu d'une planète viable ». In : Mondes en Développement, Vol. 36-2008/2-n°142, pp. 97-111.

MINISTERE DE LA PLANIFICATION, DU DEVELOPPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, MINISTERE DE LA SANTE et ICF International, 2015. Enquête Démographique et de Santé au Togo 2013-2014. Rockville, Maryland, USA : MPDAT, MS et ICF International, pp64-66.

MINISTERE DU PLAN, 1986, Atlas du Développement Régional du Togo, Lomé, pp. 143-191.

PISON Gilles, 2019, « Tous les pays du monde (2019) ». In : *Population et Société*, n°480, INED, Paris, 8 p.

POPULATION REFERENCE BUREAU, (2011) : Fiche de données sur la population mondiale 2011. 7 milliards d'habitants dans le monde, Washington, 15 p.

SEGNIAGBETO Kodjo et KOSSI Sénamé Dodi, 2016, *Migration au Togo : profil national 2015*, Organisation internationale pour les migrations (OIM), Genève, 137 p.

TCHALLA kokou, 2021, La population du Togo : évolution et perspectives. In : *GéoVision*, Revue du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales, N° 006_Volume 2_ Décembre 2021, Abidjan, pp. 226-239

TCHALLA Kokou, 2013, Actions publiques de lutte contre le VIH/SIDA chez les jeunes dans la ville de Lomé : analyse géographique, Thèse de Doctorat de géographie humaine, Université de Lomé, 380 p.

VIMARD Patrice et FASSASSI Raïmi, 2011, Démographie et développement en Afrique : éléments rétrospectifs et prospectifs. In : *Cahiers québécois de démographie*, 40(2), Québec, pp. 331-364

Auteur

¹Maître-Assistant, Département de Géographie, Université de Kara, Togo,
koktchalla@gmail.com